N° 1723 MERCREDI 24 MARS 1869 13me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 — » » six mois 14 » » — » » un an 25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 23 MARS 1869.

Bulletin politique.

Nous lisons dans le *Journal officiel* d'aujourd'hui mardi :

« A la suite des pourparlers qui ont eu lieu entre le gouvernement de Sa Majesté l'Empereur des Français et celui de Sa Majesté le Roi des Belges, les deux cabinets sont tombés d'accord sur les termes de la déclaration suivante :

« La présentation et le vote de la loi « du 23 février dernier sur les cessions « de concessions de chemins de fer ont « donné lieu en France à des appréciations au sujet desquelles le gouvernement du roi s'est fait un devoir de « transmettre à Paris des explications « d'une loyale et complète franchise.

« Afin de se donner un mutuel témoignage de leurs dispositions cordiales et « confiantes, et dans le désir de concilier « les intérêts des deux pays, les gouvernements français et belge se sont entendus pour instituer une commission « mixte qui sera chargée d'examiner les « diverses questions économiques que « font naître, soit les rapports existants, « soit de récents projets de traités de « cession d'exploitation et dont la solution « serait de nature à developper les relations commerciales et industrielles entre « les deux pays. »

Il serait question de nouveau, en Espagne, paraît-il, de la candidature du roi Dom Fernando de Portugal. Le bruit a couru à Madrid, que cette candidature était définitivement acceptée par sept des ministres et par la majorité des députés. Une dépêche annonce que les pertes de l'armée dans l'affaire de Xérès, sont de 14 officiers et de 121 soldats. Ce chiffre donne à penser sur celui des pertes faites par les insurgés. On dit que le cabecilla carliste Miramon, à la tête d'une bande de 300 hommes, s'est dirigé de Palerma vers Medina, Sidonia. On craint que les fuyards de Xérès ne se rallient à lui. Des troupes sont à sa poursuite.

On s'attend, à Madrid, à voir le pouvoir exécutif prendre « certaines mesures » en présence de l'attitude hostile des carlistes, des isabellistes et des républicains. Ce pauvre gouvernement provisoire a bien du mal !

Il se confirme que le prince de Monténégro a amnistié tous les exilés monténégrins qui résidaient en Autriche et en Serbie, et qu'il leur a rendu les biens confisqués. On considère cet acte de clémence comme la conséquence des conseils donnés au Prince par la Russie, qui veut que le Monténégro se renforce à l'intérieur par l'union.

J. REBOUX.

Un amendement important pour le Nord de la France, tendant à appliquer la loi du recrutement aux fils d'étrangers nés et domiciliés en France avait été présenté par MM. Des Rotours et J. Brame ; dans la discussion à laquelle a donné lieu, samedi, le projet de loi sur le contingent de l'armée, la Chambre a repoussé, sur les observations de M. le ministre de la Justice, cet amendement qui soulevait des questions fort délicates, à plus d'un point de vue, et que le Conseil d'Etat consulté n'est point encore parvenu à résoudre.

La question est depuis trente-huit ans à l'étude, paraît-il ; la solution est « prochaine », a dit M. Baroche.

M. Jules Brame compte — à juste titre — parmi les députés comme il en faut pour faire les affaires du pays. Puissant et tenace, clair, net et démonstratif ! acculant ses adversaires « au pied du mur » et leur demandant, sans ambages, le pourquoi du comment des choses, voulant bien ce qu'il veut, et résolu à l'obtenir... voilà M. Brame.

Le *Moniteur universel* appelle M. Brame un des leviers du futur centre gauche. — Ce n'est pas nous qui le contredirons. D'ailleurs, M. Brame a tellement eu raison samedi que M. Baroche n'a trouvé qu'une réponse : savoir qu'il allait se mettre à l'œuvre pour faire droit aux justes réclamations de MM. Brame et Des Rotours.

Tous les électeurs de M. Brame liront le vigoureux et remarquable plaidoyer de leur député posant une « demande équitable » pour amener « la cessation d'un scandale et d'une iniquité » ainsi qu'il n'a pas craint d'appeler le privilége dont jouissent « les fils, nés en France, d'étrangers nés eux-mêmes en France et « y ayant leur domicile. »

C. NURBEL.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

On ne sait pas encore si le gouvernement opposera des candidats officiels à MM. Pluchon, Kolb-Bernard et J. Brame dans les 1re, 3e et 4e circonscriptions de notre département. — On dit à Lille que la candidature acceptée par M. Thiers dans la 2e circonscription (Lille Hazebrouck) paraît réunir contre M Des Rotours, candidat officiel et député sortant, toutes les nuances de l'opposition. — On écrit de Douai à l'*Echo du Nord* qu'on parle d'opposer, dans la 5e circonscription, à M. Lambrecht, la candidature officielle de M. Maurice, ancien maire de Douai, ou celle de M. Boutteville, conseiller général. D'après le *Progrès du Nord* du 7 mars, le candidat officiel définitif serait M. Choque, ancien député, ancien maire de Douai. — M. E. Pinard, ancien ministre, avocat du barreau de Paris, se présente à Cambrai (7e circonscription.) — L'*Observateur* annonce qu'une troisième candidature sera probablement posée dans la 8e circonscription du Nord (Cambrai et le Quesnoy), dont font partie les deux cantons du Quesnoy, en concurrence avec celle de M. Seydoux, député sortant, et celle de M. Dezau-Carlier, négociant au Câteau, et candidat indépendant.

Cette candidature serait celle de M. Dutemple, notaire à Walincourt, et membre du Conseil géneral pour le canton de Clary, que ses amis ont l'intention de présenter aux électeurs des cantons du Câteau, de Clary de Solesmes et du Quesnoy. — Dans la 9e circonscription (Avesnes), M. Guillemin, bâtonnier de l'Ordre des avocats à Avesnes, s'étant décidé à acepter la candidature, a été reconnu comme le candidat de la démocratie libérale dans cette circonscription. Il aura pour concurrents M. Hamoir, candidat officiel et député sortant, et M. Bottican, conseiller à la Cour de Douai. C'est la première fois, depuis 1852, que la démocratie libérale engage la lutte dans l'arrondissement d'Avesnes.

C. N.

TRAITÉ DE COMMERCE MAL ÉQUILIBRÉ OU PROTECTION. — LEURS EFFETS MATÉRIELS.

L'un de nos concitoyens nous adresse l'article suivant que nous insérons sous notre responsabilité légale :

J. R.

Tandis que toutes les industries françaises souffrent et languissent, que des ateliers se ferment sous l'effet de l'invasion des produits de l'Angleterre, nous voyons la libérale Amérique recueillir les fruits de la judicieuse protection dont elle entoure son industrie et nous y constatons un développement et une vitalité qui ne tarderont pas à étonner le monde entier par leurs prodigieux résultats.

L'Angleterre, favorisée par la stabilité de ses institutions, par la paix constante dont elle ne cessa de jouir pendant les bouleversements qui ébranlèrent l'Europe entière au commencement de ce siècle et qui continuent à la tenir dans une incessante agitation, a poussé sa production au delà de toutes les bornes raisonnables; si bien que son industrie produit aujourd'hui quatre fois au delà des besoins de sa consommation.

Cette proportion est même excédée par l'industrie du coton qui, avec le travail d'un seul jour par semaine, suffit aux besoins de l'Angleterre entière, si bien que sous peine d'encombrement, il y a pour elle nécessité d'écouler au dehors, n'importe à quel prix, la production des 5 sixièmes de sa fabrication générale.

Or, tous les Etats voulant de plus en plus pourvoir à leur propre consommation et y réussissant, il en résulte que la vente des produits manufacturés anglais devient difficile, et ruineuse même, surtout quand un débouché important comme celui des Etats-Unis lui fait défaut. La production reste immense, l'absorbant manque, le vase déborde : telle est la position économique de la puissance industrielle avec laquelle on nous a mis imprudemment en concurrence.

L'Amérique a élevé une barrière aux importations étrangères, l'Angleterre en devient commercialement malade et, ce qui est le pis pour nous, elle communique sa maladie à tous les pays qui consentent a accepter le trop plein de sa production disproportionnée.

Qu'amène cet encombrement à l'état chronique? L'avilissement des prix en fabrique, (car la consommation réelle ne s'en ressent guère), l'appauvrissement des industriels, la ruine de quelques-uns, la fermeture des ateliers, à Roubaix, l'inscription d'un plus grand nombre d'ouvriers au bureau de bienfaisance, des charges nouvelles pour la caisse municipale et des diminutions de recettes pour l'octroi, puisque, loin d'édifier de nouvelles usines, de nombreux métiers à tisser chôment dans celles déjà etablies.

Tels sont les effets d'une concurrence désordonnée. Qu'a produit, au contraire, la protection inaugurée, depuis la fin de la guerre, en Amérique ? Le *Moniteur des intérêts matériels* du 14 fevrier nous l'apprend.

Etats Unis. — Finances gouvernementales.

» INDUSTRIE LAINIÈRE.

» En 1860, on comptait dans les sept » Etats du Nord Ouest de l'Amérique (l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Wisconsin » etc., etc.) 259 fabriques avec 294 machines à vapeur, à la fin de 1868, ces » mêmes Etats possédaient 557 fabriques » 995 machines. »

INDUSTRIE COTONNIÈRE.

» En 1860, les Etats-Unis comptaient » 5,235,727 broches; en 1864, ce nombre » était plutôt diminué qu'augmenté, mais » depuis il s'est élevé jusqu'à 7 millions » de broches, c'est-à dire qu'il s'est accru » de 31 3/4 0/0. »

De tels chiffres se passent de commentaires. Que l'industrie soit prospère et l'aisance, le luxe, le bien-être, en un mot, en sont la conséquence, l'espoir du succès excite la concurrence. Les établissements s'érigent de toutes parts et leur production satisfaisant, et au delà, aux besoins existants, les bénéfices diminuent avec les prix

C'est ainsi que sont atteints sans perturbation les résultats tant recherchés par nos économistes dans nos traités de commerce. Le consommateur y trouve son compte et le pays lui-même trouve dans l'expansion de son industrie une source de richesse et de travail que nous abandonnons actuellement à l'étranger.

C'est ce qu'a compris et pratiqué l'Amérique.

« *Un abonné.* »

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, dimanche 21 mars.

La discussion sur la loi du contingent a commencé hier au Corps législatif. C'est M. Ernest Picard qui a ouvert le feu. L'opposition a présenté le même amendement que les années précédentes, demandant une réduction de 20,000 hommes sur le chiffre de 100,000.

Je ne veux pas faire ici une analyse de la séance, je me bornerai à signaler deux points sur lesquels se sont produites des opinions contradictoires.

L'opposition fait remonter la cause des inquiétudes de l'Europe en général, de la France en particulier, et par suite l'exagération du chiffre des soldats demandés à l'incertitude de la politique impériale. Le gouvernement, en ne faisant pas connaître ses desseins et laissant supposer qu'il nourrit des projets belliqueux, oblige l'Europe à rester sous les armes et à gaspiller une partie de la fortune publique en préparatifs de guerre.

Un député de la majorité, qui vote quelquefois avec le tiers-parti, et par accident avec la gauche, M. Haentjens, a voulu dégager le gouvernement de la responsabilité que lui impute l'opposition pour l'attribuer toute entière à M. de Bismark : « La politique de M. de Bismark est le fléau de l'Europe, » a-t-il dit; et la majorité semblait quelque peu incliner vers son avis, et les orateurs du gouvernement n'ont pas protesté.

Le second point concerne le meilleur système de défense nationale, Haentjens voudrait que l'armée se recrutât en majeure partie à l'aide d'engagements volontaires et payés. L'opposition soutient une thèse toute contraire, la thèse révolutionnaire, selon laquelle tout citoyen est soldat et tout soldat citoyen; et l'on a pu remarquer qu'il est parti de la gauche des paroles patriotiques sur le devoir de tout Français quand la patrie est en danger. Le maréchal Niel a défendu l'organisation actuelle, et a soutenu la thèse qu'il avait déjà défendue l'année dernière que le meilleur moyen de contribuer à maintenir la paix, c'est d'être prêt pour faire la guerre, et il a prononcé cette parole qui, dans sa bouche, prend une importance particulière : « Si la guerre devenait nécessaire, nous sommes parfaitement en mesure de la supporter. »

Tous les amendements proposés par des membres de la majorité ou de l'opposition ont été successivement rejetés, et la suite de la discussion renvoyée à lundi.

Comme on s'y attendait bien, l'opposition a voulu donner son extension naturelle à la demande d'interpellation du baron David. M. Ernest Picard a déposé une demande d'interpellation complétant celle de M. David ; elle sera examinée demain dans les bureaux et il est probable qu'elle sera aussi autorisée; au moment de la discussion, les deux interpellations se trouveront réunies en une seule. Bon nombre de députés de la majorité ne sont pas sans inquiétude sur la suite que peut avoir cette affaire, et plusieurs ont exprimé leur regret de l'avoir approuvée. Il serait trop tard d'ailleurs pour que M. David retirât sa proposition.

Un décret inséré ce matin au *Journal officiel* sépare les contributions indirectes de la direction des douanes. M. Barbier est nommé sénateur et remplacé aux douanes par M. Amé et aux contributions indirectes par M. Mercier Lacombe, conseiller maître à la cour des comptes. On dit que M. Mercier Lacombe sera remplacé par M. Garnier, député des Hautes-Alpes, à la place duquel se présenterait M. Clément Duvernois, rédacteur en chef du *Peuple*. Le département des Hautes-Alpes n'élit qu'un député, et l'administration serait assurée du succès du candidat qu'elle présentera.

Comme contraste à la canditature de M. Duvernois, nous trouvons dans le *Figaro* la nouvelle officielle de la candidature de H. Rochefort dans une des circonscriptions de Paris.

Il n'y a pas eu de conseil des ministres hier. On dit que Mme de la Valette est à la dernière extrémité; mais ce ne serait pas la seule cause de l'ajournement du conseil, l'autre serait que l'Empereur ne serait pas complètement remis de la légère indisposition qui a fait remettre à demain l'assemblée générale du conseil d'Etat.

M. Nigra, ministre d'Italie, est attendu ce soir à Paris.

Sur l'appel *à minima* du ministère public, L. Ulbach, condamné en première instance à 300 fr. d'amende pour offenses envers l'Empereur, vient d'être condamné pas la Cour à six mois de prison. Cet arrêt a causé une vive émotion dans le journalisme parisien et coïncide avec l'installation de M. Gilardin, comme premier président de la Cour.

On dit que le vice-roi d'Egype, attendu prochainement à Paris, invitera l'Impératrice à assister à l'inauguration du canal de Suez.

Le *Journal des Finances* que vient de fonder M. Auguste Vitu publie un article qui intéresse vivement les actionnaires des chemins de fer de l'Ouest. Les conventions avec l'Etat stipulent pour les actions de l'Ouest un dividende de 30 fr. Les dividendes, jusqu'à ce jour, ont dépassé ce chiffre ; mais, par suite de l'extension du réseau, le dividende à partir de 1870, descendra au type primitif. D'ici là M. Vitu prévoit que la compagnie devra faire des réserves pour ménager la transition.

Le duc et la duchesse de Nassau ont visité cette semaine l'Hôtel-de-Ville, et ont ensuite fait une promenade dans le Paris souterrain. Il est curieux de constater que la plupart des princes étrangers ont exprimé le même désir de visiter les égoûts de la capitale.

Aujourd'hui a lieu le banquet annuel des médaillés de Sainte-Hélène. Le président, M. Belmontet; ne laissera pas échapper l'occasion de débiter une tirade patriotique de sa composition.

Aujourd'hui réunion publique au théâtre du Prince Impérial et conférence de M. J. Favre sur « l'amour de sa profession ».

Demain aura lieu chez M. de Girardin, président du syndicat de la presse parisienne, une réunion dans laquelle sera discutée la question de la suppression du timbre des journaux, à propos d'une pétition sur ce sujet adressée au Sénat.

M. Haussmann est allé se reposer à Nice des émotions de ces dernières semaines.

CH. CAHOT.

Paris, lundi 22 mars.

Tous nos journaux répètent avec unanimité que l'affaire belge est terminée. C'est demain matin que le *Moniteur belge* et le *Journal officiel* français publieront simultanément une note annonçant l'entente des deux gouvernements.

On parle de la prochaine arrivée à Paris de M. Frère-Orban.

Point de dépêches d'Allemagne. M. de Bismark est rétabli de sa récente indisposition.

On écrit de Berlin que les forteresses d'Ulm et de Rastadt vont être prochainement occupées par les troupes prussiennes. C'est un coup d'épingle à l'adresse de la France.

Les bureaux du Corps législatif ont autorisé l'interpellation de M. Picard.

M. Schneider, retenu chez lui par l'indisposition de sa belle fille, est remplacé au fauteuil par M. A. Leroux. La discussion continue sur la loi du Contingent.

L'Empereur, remis de son indisposition, a présidé aujourd'hui le Conseil des ministres. L'assemblée générale du Conseil d'Etat aura lieu demain aux Tuileries.

Les vacances de Pâques ont déjà com-